

# LA DIVISION DU TRAVAIL

## I- Généralité :

1- Au sens large du terme, **système** que constituent des genres de **travail**, de **fonctions** de **Production**, d'**activités** en général, différents par leurs caractéristiques, mais étroitement associés, et encore système de **liens sociaux** entre eux.

La diversité des activités est l'objet de la **statistique économique**, de l'**économie du travail**, des différentes branches des **sciences économiques**, de la **démographie**, etc.

La **division territoriale**, notamment, internationale, est l'objet d'étude de la **géographie économique**.

Pour définir le rapport entre les différentes fonctions de production du point de vue de leur résultat matériel on emploie dans les ouvrages le terme de « **distribution** » du travail.

2- La division sociale du travail comme forme de l'**activité** humaine diffère de la **spécialisation** en tant que **rapport social** historiquement transitoire.

La spécialisation du travail est la division des différents genres de travail d'après leur objet, division qui est l'expression directe du progrès des **forces productives** auquel elle contribue.

## II- Origine :

La diversité des genres de travail correspond au degré d'exploitation de la **nature** par l'**homme**, elle s'accroît parallèlement au **développement** de l'homme lui-même.

Mais dans la formation de **classes**, la spécialisation morcelle l'activité humaine en **fonctions** et **opérations** partielles dont chacune prise à part n'a plus le caractère d'activité, elle n'est plus pour l'homme un moyen de reproduire ses **rapports sociaux**, sa **culture**, sa **richesse spirituelle** et lui-même en tant que **personnalité**.

Ces fonctions partielles sont dénuées de **sens** et de **logique** ; leur nécessité s'explique uniquement par les **impératifs** présentés de l'extérieur par le système de la division du travail.

Telle est la division du travail matériel et spirituel (**intellectuel** et **manuel**), qu'il soit d'**exécution** ou de **direction**, celle des fonctions pratiques et idéologiques, etc.

La division sociale du travail se traduit par la division en domaines indépendants de la production matérielle, de la **science**, de l'**art**, etc., ainsi que par leur multiplication. Elle impose une spécialisation de plus en plus étroite, assujettie l'homme à une profession déterminée ; elle inclut l'individu comme porteur d'une certaine fonction, comme force de travail d'une certaine qualité ; il apparaît comme jouant un rôle qui lui est dicté du dehors.